

PROCÈS-VERBAL

Assemblée Générale ordinaire

du 16 novembre 2024 à Saint-Sébastien sur Loire

PRÉSENTES OU REPRÉSENTÉES :

Amicales laïques, associations de : Amicales laïques de Basse-Goulaine, Le Bignon, Bouaye, Bouguenais Bourg, Bouguenais Les Couëts, la Chapelle-Heulin, la Chapelle-Launay, Châteaubriant, Château-Thébaud, la Chevrolière, Couëron Centre, Guérande, Basse-Indre, Montoir-Albert-Vinçon, François-Dallet-Dr-Teillais Nantes, Nantes-Doulon, Ensemble-Vocal-Nota-Bene, Les Marsauderies, ALPAC Nantes, Nantes-Port-Boyer, Oudon, Prinquiau, AEPR, Rezé-Centre-CEPAL, Rezé-Houssais-Chêne-Creux, ALOD, Rouans, Saint-Herblain-Bourg, Saint-Jean-de-Boiseau, Sainte-Luce-Sur-Loire, Saint-Sébastien-sur-Loire, Savenay, AL Valletaise, Vertou, Vigneux-la-Pâquelais, Saint-Hilaire-de-Clisson, Café Citoyen Chapelain, AGRAD Grandchamp-des-Fontaines, USEP Ledru-Rollin, La Turmelière Liré, Association-Maison-des-Citoyens-du-Monde-Nantes, ALECS, Association-Baskin-Pays-de-la-Loire, Association OREA-Un-pas-vers-nos-différences, Association-Bad-L'aile.

Membres du CA : Bénizé Gaëlle, Berthiau Maurice, Chénéde Cécile, Maryse Quélard.

EXCUSÉES :

Amicales laïques, associations de :

ORDRE DU JOUR :

- Introduction de l'assemblée générale plénière et des modalités de fonctionnement par Yves Pouzaint, Président de la FAL 44
- Vote du PV AG 2023
- Rapport moral par Yves Pouzaint, Président de la FAL 44
- Rapport d'activités par Florence Lacaze, Secrétaire Générale de la FAL 44
- Réponse au(x) vœu(x)
- Questions réponses avec la salle
- Vote du rapport d'activité 2023-2024
- Retour des ateliers de la matinée
- Remise des médailles de la Ligue de l'enseignement
- Interventions institutionnelles autour du thème « Promouvoir les diversités et l'hospitalité »
- Présentation des candidats au conseil d'administration et vote
- Résultats des votes des candidats au conseil d'administration de la FAL 44
- Clôture de l'assemblée générale plénière en présence de Julie Laermoes, députée de la circonscription.

Le samedi 16 novembre 2024 à Saint-Sébastien sur Loire, les membres de la Fédération des Amicales Laïques de Loire-Atlantique se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du président Yves Pouzaint.

Il a été établi une feuille d'émargement.

L'assemblée était présidée par Monsieur Yves Pouzaint, président de la FAL 44.

Il était assisté de deux membres du Conseil d'administration de la FAL 44, en qualité de secrétaires de séance.

L'assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 8 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président.

INTRODUCTION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PLÉNIÈRE & DES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT PAR YVES POUZAIN, PRÉSIDENT DE LA FAL44

Le Président de la Ligue de l'Enseignement FAL 44 accueille l'assemblée, de même que la Présidente de l'Amicale laïque de Saint-Sébastien sur Loire qui accueille cette année l'assemblée générale.

VOTE DU PV AG 2023

Conformément à l'ordre du jour, le président de séance met au vote le PV de l'AG 2023 :

Vote	Résultat
Procès-verbal de de l'assemblée générale 2023	Adopté à l'unanimité

RAPPORT MORAL PAR YVES POUZAIN, PRÉSIDENT DE LA FAL 44

Il est des années où le rapport moral du Président est plus facile que d'autres, et cette année 2023/2024 en fait partie. Le bilan est plutôt positif pour la fédération, avec la concrétisation de projets patrimoniaux de long terme. Un équilibre de nos finances depuis désormais 3 ans et le recrutement de nos deux co-déléguées, sont le gage d'une continuité de notre politique et de nos actions.

Cependant, l'horizon n'est pas tout rose pour autant, avec un contexte politique incertain, tant au niveau national avec l'instabilité créée par la dissolution de l'assemblée, qu'au niveau départemental où nos inquiétudes persistent sur la pérennité de financement d'actions pourtant indispensables au bien vivre-ensemble et au soutien en direction des jeunes.

La question qui se pose à nous est celle de la reconnaissance du modèle non lucratif pris dans des tensions très fortes : une augmentation significative des coûts mais une impossibilité de les reporter sur nos bénéficiaires, un glissement vers des logiques de prestations de services publics et de mise en concurrence des associations aux dépens des intérêts communs.

La question des libertés associatives est au centre des préoccupations dans un mouvement comme le nôtre, qui se veut favoriser l'éveil à l'esprit critique, sujet de notre prochain congrès national.

La démocratie représentative ne va pas bien, la distance vis-à-vis de nos représentants politiques est grande, la défiance aussi. Pour parvenir à la dépasser, nous avons besoin d'une démocratie sociale et civile beaucoup plus forte et bien mieux reconnue, de corps intermédiaires puissants qui continuent de dire le réel et soient entendus pour cela.

Nous avons continué à nous mobiliser pour faire barrage aux idées des extrêmes droites, contraires aux valeurs que nous portons, de solidarité, de fraternité et d'ouverture.

Les actions que mènent nos associations vont dans ce sens et c'est bien en agissant concrètement sur le terrain dans les « quartiers » comme dans les communes rurales, que nous pourrions aider à inverser cette tendance au repli sur soi et à la haine de l'autre.

Vous le savez, le bénévolat est au centre de l'activité associative de la fédération et même une vraie singularité, là où nombre d'associations de proximité se reposent désormais sur un accroissement du nombre de salarié·es.

À la Ligue de l'enseignement, nous continuons à considérer le bénévolat comme un acte désintéressé, un don de son temps et de son énergie au bénéfice de l'intérêt général et, avec les équipes de la fédération, à considérer que nous sommes au service de vos engagements.

C'est le sens des travaux menés pour préparer notre projet fédéral qui sera proposé au vote lors de l'assemblée générale. Il servira de feuille de route aussi bien aux services de la fédération qu'à nos associations, dont nous espérons qu'elles s'en saisiront pour le décliner dans leur propre projet.

Nous savons que nous pouvons faire confiance à tous les acteurs, salarié·es et militant·es de notre réseau, nos composantes sportives, l'Ufolep 44 et l'Usep 44 afin de le mettre en œuvre.

C'est tous ensemble que nous pourrions être plus forts et ainsi mieux peser sur notre avenir. Je vous remercie,

RAPPORT D'ACTIVITÉ PAR FLORENCE LACAZE, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA FAL 44

Mesdames, messieurs en vos titres et fonctions, cher·es ami·es, cher·es camarades.

Comme à l'habitude ma présentation se veut synthétiser l'esprit du rapport d'activité que vous avez reçu il y a quelques semaines pour vote aujourd'hui.

L'année 2024 marque la fin d'un cycle d'investissements majeurs et l'achèvement de projets, pour certains initiés, il y a plusieurs décennies. Parmi eux, la décision difficile du conseil d'administration de se retirer de la gestion du skate-park le Hangar, fragilisé au fil des années. Dans la gestion confiée à une association d'usagers depuis août 2024 par la ville de Nantes, notre exigence de reprise des salarié·es a été entendue.

Le déménagement du siège en décembre dernier et l'ouverture du Spot, centre de séjour international dont nous sommes gestionnaires, dans le quartier populaire Nantais de Malakoff, témoignent de notre engagement politique. Ce choix reflète notre volonté de renforcer l'éducation populaire auprès de celles et ceux qui en ont le plus besoin.

La mobilisation collective autour de ce changement de locaux (près de 60 salarié·es concerné·es) a été remarquable. Nous remercions tous celles et ceux qui y ont contribué, qu'il s'agisse de salarié·es, bénévoles des amicales, de l'USEP, de l'UFOLEP ou du Mouvement Associatif. Leur solidarité a été essentielle.

Le Spot, auberge de jeunesse, accueille classes de découvertes, groupes constitués, familles et jeunes. L'inauguration a permis aux habitant·es et associations du quartier de découvrir cet outil du tourisme social. Nous vous proposons de regarder ensemble un petit film réalisé à cette occasion par la ville de Nantes.

À Préfailles, les travaux de rénovation des Moussaillons se sont achevés avec succès grâce au soutien exceptionnel des financeurs, que nous remercions ici.

Ce centre de vacances, l'un des derniers du département, incarne le droit aux loisirs et à la mobilité tant pour notre mouvement que pour les enseignant·es qui s'y considèrent « comme à la maison » et les organisateurs de colo que nous accueillons. Vous le verrez dans le film suivant, les transformations ont été majeures pour répondre aux besoins et normes d'aujourd'hui.

La rénovation du Soleil de Jade, un projet à venir, nécessitera lui le temps de la réflexion dans l'intégration des nouveaux usages et du budget nécessaire.

La refonte des statuts et le projet fédéral, soumis au vote aujourd'hui, ont été élaborés tout au long de l'année pour s'inscrire dans une perspective à long terme, intégrant les enjeux émergents.

La sécurité des dirigeant·es associatif·es est l'un d'entre eux, et notre système assurantiel l'un des fondements.

S'il a été revu cette année au niveau national pour l'UFOLEP, nous remercions chaleureusement l'UFOLEP 44 pour le travail commun réalisé afin que les choix de nos confédérations ne soient pas des contraintes supplémentaires dans le quotidien des associations affiliées.

Une commission chorale a également vu le jour Marie-Laurence et Jean-Pierre vous la présenteront tout à l'heure.

Promouvoir les diversités et l'hospitalité est un point essentiel de notre projet fédéral et reste une constante sur laquelle nous voulons ré-appuyer encore dans un contexte où le vivre ensemble est mis à mal.

Ce rapport d'activité le met en lumière au travers de nos actions, en matière d'éducation, de formation et de promotion de la citoyenneté et vous verrez ici un condensé de nos actions de l'année.

Parce que « la mémoire est la sentinelle de l'esprit » (Shakespeare), la journée de formation-action des semaines d'éducation contre le racisme et toutes les formes de discriminations, la commémoration des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, ou les balades laïques au profit des scolaires avec 4 des amicales Rezéennes témoignent de notre engagement à transmettre nos valeurs et leur patrimoine historique.

Notre engagement dans l'éducation continue également.

La sollicitation pour animer des formations sur la laïcité se maintient, rejointe par d'autres sur l'accueil des publics allophones, enjeu crucial pour l'intégration des enfants dans le système éducatif. Plusieurs communes nous ont sollicités en ce sens.

Nous avons également signé une convention avec la commune de Couëron, désormais adhérente de notre fédération et j'en remercie chaleureusement Madame la maire Carole Grelaud qui nous fait l'honneur de sa présence aujourd'hui.

Dans le même esprit de promotion des diversités, soulignons les beaux moments d'accueil de séjours adaptés au Soleil de Jade cet été qui ont permis à des personnes valides et d'autres en situation de handicap de se côtoyer avec beaucoup de plaisir, parce que la qualité de l'accompagnement à la découverte de l'autre était présente.

Enfin un atelier avait lieu ce matin sur le harcèlement scolaire où certain.es d'entre vous ont pu participer. Sachez que nous formons nos équipes avec l'outil de prévention danois «Fri For Mobberi» confié en France à la Ligue de l'enseignement. Il favorise le développement des aptitudes psychosociales des enfants et leur sécurité affective. Un beau projet, clairement nécessaire face à la morosité ambiante

A ce propos et pour s'inscrire volontairement du côté de l'optimisme, j'ai envie de vous citer ici, Ariane Mnouchkine, fondatrice du théâtre du Soleil :

« Disons à nos enfants qu'ils arrivent sur terre au début d'une histoire, non à sa fin désenchantée. Ils en sont encore au tout premier chapitre d'une longue et fabuleuse épopée dont ils seront, non pas les rouages muets, mais au contraire les inévitables auteurs. Disons le haut et fort car souvent beaucoup d'entre eux ont entendu le contraire. »

Ce message résolu résonne particulièrement pour moi, alors que je présente ici mon dernier rapport d'activité, quittant mes fonctions et mandats à l'issue de cette assemblée générale, pour une toute autre vie.

Je salue tout d'abord Sophie et Berengère qui relèvent à leur tour le gant de la direction de la fédération. Je sais leur qualité et leur attachement à la poursuite du projet partagé. Je remercie particulièrement Catherine Coirier, notre responsable financière, qui a été à mes côtés toutes ces années de direction. Si nous avons réussi à remettre le budget de la fédération sur les rails c'est parce que nous avons tenu ensemble.

Au-delà je remercie chaleureusement les équipes de la fédération, chacun et chacune d'entre vous, pour la qualité de votre travail quotidien dans un contexte sensible.

Enfin et c'est essentiel je vous remercie de tout cœur, vous, membres des associations locales, des amicales laïques, pour ces temps partagés et la confiance accordée.

J'ai beaucoup appris à vos côtés et eu un réel plaisir à participer, pendant 17 ans, à cette grande et belle aventure de la fédération des amicales laïques et de la Ligue de l'enseignement.

« Laïcité de l'enseignement, progrès social, ce sont deux formules indivisibles. Nous lutterons pour les deux. » disait Jaurès. Vous incarnez cet engagement au quotidien et le portez au cœur, à travers vos actions citoyennes, éducatives, sportives ou culturelles. Vous rencontrer fut un honneur. Je vous remercie.

RÉPONSE AUX VŒUX

Vœu concernant l'amicale laïque de Savenay

Ce vœu concerne une situation historique que nous souhaitons régulariser. En 1966, la Ligue-FAL44 s'est portée acquéreur pour le compte de l'amicale laïque de Savenay du terrain et du local qui est utilisé aujourd'hui par l'Amicale laïque de Savenay en tant que siège social. Cette acquisition s'est faite avec les fonds fournis par l'Amicale Laïque de Savenay, l'objectif étant alors de bénéficier du statut juridique de reconnaissance d'utilité publique de la Ligue-FAL44 afin d'exonérer l'achat de certaines charges fiscales liées à cette acquisition.

Depuis 1966 l'Amicale Laïque de Savenay a entretenu le bâtiment, payé tous les impôts locaux et impôts fonciers et assuré ainsi toutes les charges du propriétaire.

Nous souhaitons, avec l'Amicale Laïque de Savenay, régulariser cette situation par la signature d'un Bail Emphytéotique de 30 ans au loyer mensuel à l'Euro symbolique.

Compte-tenu du fait que la Ligue-FAL44 est reconnue d'utilité publique cette décision doit être impérativement soumise à l'Assemblée Générale et ensuite transmise à la Préfecture de Loire Atlantique pour validation.

Motion soumise au vote de l'assemblée générale

« L'Assemblée générale de la Ligue - FAL 44 en sa séance du samedi 16 novembre 2024 à Saint-Sébastien-sur-Loire, décide de louer sous forme de bail emphytéotique les locaux possédés par la Ligue FAL 44 à Savenay (comprenant terrain et locaux), à l'Amicale Laïque de Savenay et ce, pour une durée de 30 ans »

Vote du vœu concernant l'amicale laïque de Savenay	Résultat :
	Adopté à l'unanimité

PRÉSENTATION DE LA COMMISSION CHORALE

Marie-Laurence

• Pourquoi une commission chorale ? 28 structures adhérentes à la FAL ont une activité chorale mais ne sont pas constituées en réseau formalisé leur permettant de se rencontrer et d'échanger sur leurs activités, leur fonctionnement... Je suis membre du conseil d'administration de la FAL 44 et de l'ensemble vocal Nota Bene seule section restante de l'amicale laïque du Grand Carcouët à Nantes et, avec Jean-Pierre Hamon membre du CA de la FAL44 et de l'amicale St Joseph de Porterie (chorale ALPACHoeur) et Hortense Vollaïre du service vie associative, Il nous a semblé intéressant de réunir les représentant-es de ces chorales pour une meilleure connaissance mutuelle, échanger sur leurs attentes et réfléchir à ce que nous pourrions construire en commun. Une 1ère réunion a eu lieu le 13 avril dernier et nous prévoyons un prochain temps de rencontre en janvier 2025 pour poursuivre les échanges et travailler à un projet original en vue de l'assemblée générale de 2025 à l'occasion des 90 ans de notre fédération.

• Un « Groupe chantant » pour fêter les 90 ans de la fédération. A l'occasion de son 90e anniversaire, l'amicale laïque de Saint-Sébastien a retrouvé les paroles d'un chant, le « Chant de la fédération des amicales laïques ».

Nous avons pensé qu'il serait bien de lui redonner vie et le faire raisonner à nouveau pour nos 90 ans. Jean-Marc Tomasi le responsable de La Martelière, la chorale de Saint-Sébastien, en a recomposé la musique car elle n'a pas été retrouvée et nous l'en remercions vivement. Il va nous le chanter tout à l'heure et nous sommes très impatient-es de l'entendre. La commission chorale va donc proposer qu'un groupe de choristes, issu-es de toutes les chorales des amicales qui voudront bien s'y associer, soit constitué pour l'interpréter lors de l'assemblée générale de l'an prochain. Cela sera évoqué lors de la prochaine réunion des chorales et je laisse Hortense vous donner plus de précisions à ce sujet.

Hortense

- Prochaine réunion des chorales : 11 janvier 2025

Comme indiqué précédemment un des points à l'ordre du jour de cette réunion sera consacré à ce projet de chant commun pour les 90 ans de la fédé. C'est une très bonne opportunité pour concrétiser un des souhaits principaux des chorales membres du réseau à savoir se réunir pour chanter ensemble et/ou partager des séquences de formation/sensibilisation liées au chant choral et à sa pratique en s'appuyant sur les compétences et les ressources existantes dans les différents groupes vocaux, avec l'appui bien sûr de la commission chorale et des services. Cette AG des 90 ans sera donc en quelque sorte le 1er exercice pratique de rencontre et de construction d'un projet commun autour de ce chant. Il va sans dire que je vous invite donc fortement à inciter les chorales de vos amicales à participer à cette prochaine réunion et s'impliquer dans ce beau projet. Les invitations devraient être envoyées très prochainement pour réserver d'ores et déjà la date sur les agendas : samedi 11 janvier en matinée.

Pour ce projet nous avons la chance de pouvoir déjà nous appuyer sur des personnes déjà fortement impliquées et sans lesquelles il n'aurait probablement jamais vu le jour : Françoise Drouin, la cheffe de la chorale la Martelière et Jean-Marc Tomasi le responsable de cette même chorale. Le hasard fait vraiment bien les choses puisqu'ils sont tous deux membres de l'amicale qui nous reçoit aujourd'hui ! Nous les en remercions très sincèrement et laissons maintenant place à Jean-Marc pour découvrir cette pépite, le « Chant de la fédération des amicales laïques ».

QUESTIONS RÉPONSES AVEC LA SALLE

Pas de question.

VOTE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023/2024

Vote	Résultat
Rapport d'activité pour l'année 2023/2024	Adopté à l'unanimité

PRÉSENTATION DU PROJET FÉDÉRAL 2025/2028

Maurice Berthiau et Bérengère Saulnier

Un mouvement comme le nôtre se doit de repenser régulièrement le sens de ses actions et ses orientations.

Le projet fédéral est ainsi l'outil qui nous permet de prioriser certains axes de projets, qui deviennent centraux pendant les 4 années qui suivent la validation par l'assemblée générale.

Ce nouveau projet fédéral se situe dans la continuité du précédent. C'est avant tout le fruit d'un travail collectif, démarré lors d'un atelier à la dernière AG, continué tout au long de l'année pendant les réunions de secteurs et dans les services et que j'ai eu le plaisir de coordonner et de mettre en forme avec Florence.

Sur le fond, nous aboutissons essentiellement à un toilettage des formulations et, même s'il n'y a pas de hiérarchie entre les axes stratégiques, à une réorganisation de ces axes.

Sur la forme, nous avons souhaité faire de ce document un outil de communication pour présenter la Ligue de l'Enseignement et la FAL44. Nous espérons ainsi qu'il vous soit utile auprès de vos bénévoles pour vous présenter et les faire adhérer aux idéaux de l'éducation populaire.

En effet, adhérer à une association de notre réseau, ce n'est pas seulement bénéficier de prestations de qualité et d'un entourage formidable, c'est aussi participer d'une certaine vision de la société, plus solidaire et plus conviviale.

Parce qu'elle favorise la citoyenneté et l'engagement dans la cité, l'éducation populaire est un moyen réel pour mieux « faire société ».

Elle repose aussi sur une approche critique, sur la reconnaissance du fait que chacun « est capable », sur des méthodes actives ou encore sur la volonté d'émancipation des femmes et des hommes.

Ces différents éléments peuvent alimenter la recherche d'espaces nouveaux de démocratie, de participation, de coproduction et d'actions concrètes. On le voit dans les nouvelles activités développées dans nos amicales autour de l'Intelligence Artificielle ou du Développement durable.

L'actualité démontre en permanence l'importance de l'existence de ces espaces qui permettent à toutes et à tous de s'exprimer, d'échanger, de participer aux débats de notre société afin d'être entendus et de contribuer ainsi, par leur rôle de laboratoires d'essais, aux décisions locales comme nationales.

REMISE DES MÉDAILLES

Sont remises, pour leur engagement au sein du réseau de la Ligue de l'enseignement :

Une médaille d'or, à titre posthume, à Jean Allain (CA FAL 44 et AL Marsauderies)

Une médaille de bronze à

-Jack Peignon et - Jacques Lafond, AL Vertou

-Thérèse Baye, AL Savenay

-Gabrielle Clouet et - Michel Jade, AL Couëron Centre

-Anthony Delamarre, AL Doulon

-Isabelle Coutelle, AL Saint Sébastien

-Josiane Fétis - ALOD

INTERVENTIONS INSTITUTIONNELLES AUTOUR DU THÈME « PROMOUVOIR LES DIVERSITÉS ET L'HOSPITALITÉ »

Interviennent, sur place ou via des capsules vidéos :

SDJES / Jérôme de Micheri, Chef du SDJES, conseiller de l'IA-DASEN en matière de jeunesse, d'engagement et de sports - Délégué départemental à la vie associative

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE / Danielle Cornet, Vice-présidente en charge de Jeunesse et citoyenneté, égalité femmes/hommes, éducation populaire, enjeux bretons (intervention vidéo)

MAIRIE DE SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE / Laurent Turquois, Maire

USEP 44 / Anaïk Canal, Présidente (intervention vidéo)

UFOLEP 44 / Pierre-Yves Delamarre, président (intervention vidéo)

PRÉSENTATION DES CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET VOTE

8 postes sont à pouvoir. Sont candidat-es :

1	Maurice Berthiau	Adhérent individuel	Candidat sortant
2	Frédéric Bonneau	AL Oudon	Candidat sortant
3	Cécile Chénéde	Adhérente individuelle	Nouvelle candidate
4	Sébastien Douaud	AEPR (Rezé)	Nouveau candidat
5	Jean-Pierre Hamon	AL NANTES ALPAC	Candidat sortant
6	Maryse Quélard	Adhérente individuelle	Candidate sortante
7	Virginie Vion	AL La Chapelle-Heulin	Candidate sortante

RÉSULTATS DES VOTES DES CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FAL 44

Les candidats et candidates sont élu-es. Ces membres exerceront leur fonction conformément aux statuts jusqu'à l'assemblée générale 2025.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 17 heures.

Il est dressé un procès-verbal de la réunion, signé par le Président et les Secrétaires de Séance.

A Saint-Sébastien-sur-Loire, le 16 novembre 2024

Le Président

Yves POUZAJINT



Les Secrétaires de Séance
Membres du Conseil d'administration FAL 44

Hanitra Rabefitseheno

Sophie Goron